

La cérémonie du 8 Mai 2015 s'est déroulée à Senaide en présence des élus des communes de Senaide, Isches, Ainvelle, Fouchécourt et Mont les Lamarche.



Constatant de nombreuses irrégularités au niveau de la gestion municipale et notamment un faux conseil municipal en février 2015 où tous les conseillers apparaissent présents alors que ce conseil n'a jamais eu lieu, les élus de la minorité municipale ont alerté les services de l'état car il s'agit là de faits extrêmement graves.

Le 22 Mai 2015, Georges Kaarsberg, maire a été reçu en sous-préfecture de Neufchâteau par Marie-Claude Lambert, sous-préfète afin qu'il puisse apporter tous les éléments permettant d'expliquer de tels agissements.

Nous ne pouvons cautionner de tels actes et demandons à ce que tout soit fait dans la clarté, sans parti pris, dans le respect des lois et des élus.

***Pourquoi faudrait-il respecter la loi si même le maire, premier magistrat de la commune ne le fait pas ???***

***Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.***

**La petite gazette senaïdoise n° 8 (Juin 2015)**

Voici la gazette tant attendue. Vous pourrez y découvrir quelques nouvelles de la cérémonie du 8 Mai 2015, de l'assemblée générale des bouilleurs de cru et un résumé du conseil municipal du 29 Mai 2015. **Merci à Patrick Hannelle pour les photos.**

N'hésitez pas à consulter notre site internet:

***<http://senaide88.e-monsite.com>***



***Un conseiller municipal nous a quittés pour rejoindre Beaune et nous lui souhaitons tout le meilleur à venir.***

### **Un coup de gueule !**

Lors de l'assemblée générale du Comité des fêtes, le maire a encore dérapé .... et nous a traités de guignols en affirmant que nous n'étions que dans la critique et ne propositions jamais rien....

Cette attitude et cette calomnie ne sont pas dignes d'un maire qui devrait respecter les élus!

Pourquoi le maire ne lance-t' il pas ses critiques lors des conseils municipaux en notre présence?

Les élus de la minorité municipale font tout pour avancer des idées mais il n'est pas facile de faire face à une certaine immobilité .

Toutes nos plus vives félicitations au lieutenant-colonel Jean-Claude Snirc qui vient d'être promu **officier de l'Ordre national du Mérite**, par décret du 30 avril 2015.

Cet enfant du pays est récompensé pour sa brillante carrière au sein de l'armée de l'air française.

Un bel exemple de réussite pour notre petite localité.



***Ont participé à l'élaboration, à la distribution et au financement de cette gazette Hélène Bouvier, Josiane Defrain, Jacques Fourcade, Stéphane Menestrel et Michel Pierdon.***